

Magistrats, avocats, greffiers Mobilisation générale pour la justice



Par Laora Maudieu

Rassemblement devant le parlement de Bretagne, siège de la Cour d'appel de Rennes. Magistrats, avocats, greffiers, ensemble ce 15 décembre pour dénoncer l'insuffisance des moyens humains et budgétaires de la justice.

« **O**n nous parle de simplification des procédures, mais ce ne sera pas la réponse à la pénurie de greffiers et de magistrats ! Indique le bâtonnier de Rennes maître Lemonnier. « *Ce n'est pas l'Intelligence artificielle ou le traitement des Data qui vont se substituer aux moyens et aux besoins humains.* »

Ont pris la parole, le bâtonnier du Barreau de Rennes Eric Lemonnier, et Thibaut Sprietz magistrat au tribunal judiciaire et délégué régional du syndicat de la magistrature en Bretagne



« Aux prudhommes de Rennes, on a compté jusqu'à 12 personnels de greffe, c'est passé à 6, et aujourd'hui ils sont 3 » recense très clairement maître Ardisson. « Les délibérations ne sont pas rendues, et il n'y a plus de date de renvoi des affaires. Nous craignons chaque matin que l'un d'eux soit annoncé en arrêt maladie. Nous ne faisons plus face à nos obligations, faute de moyens et de recrutement. La justice, cela fait partie des fonctions régaliennes, et elles ne sont plus assumées. »

« Au tribunal judiciaire de Rennes, c'est plus d'un an de délais d'audiences que ce soit pour les affaires familiales, le pénal, les assises », renchérit Thibaut Sprietz, magistrat au TJ de Rennes et délégué régional du syndicat de la magistrature en Bretagne.



Le ministre de la Justice avait anticipé cette mobilisation en convoquant la presse l'avant-veille, chiffres à l'appui, revenant sur les augmentations des budgets successifs de la justice ces dernières années, et le travail engagé dans le cadre des États généraux de la justice.

« Les quelques centaines de recrutements sur 5 ans sont bien loin d'être à la hauteur de l'enjeu » reprend Thibaut Sprietz. « La situation est inacceptable, elle entraîne l'épuisement professionnel, l'insécurité juridique, la défiance des citoyens à l'égard de l'autorité judiciaire. »

